

Cour des comptes



Chambres régionales
& territoriales des comptes

*« LES STATIONS DE SKI FACE AU CHANGEMENT
CLIMATIQUE » (RPT)*

Emilie BRET,
Nicolas FERRU,
Hervé BOURNOVILLE

Le 29 janvier 2025

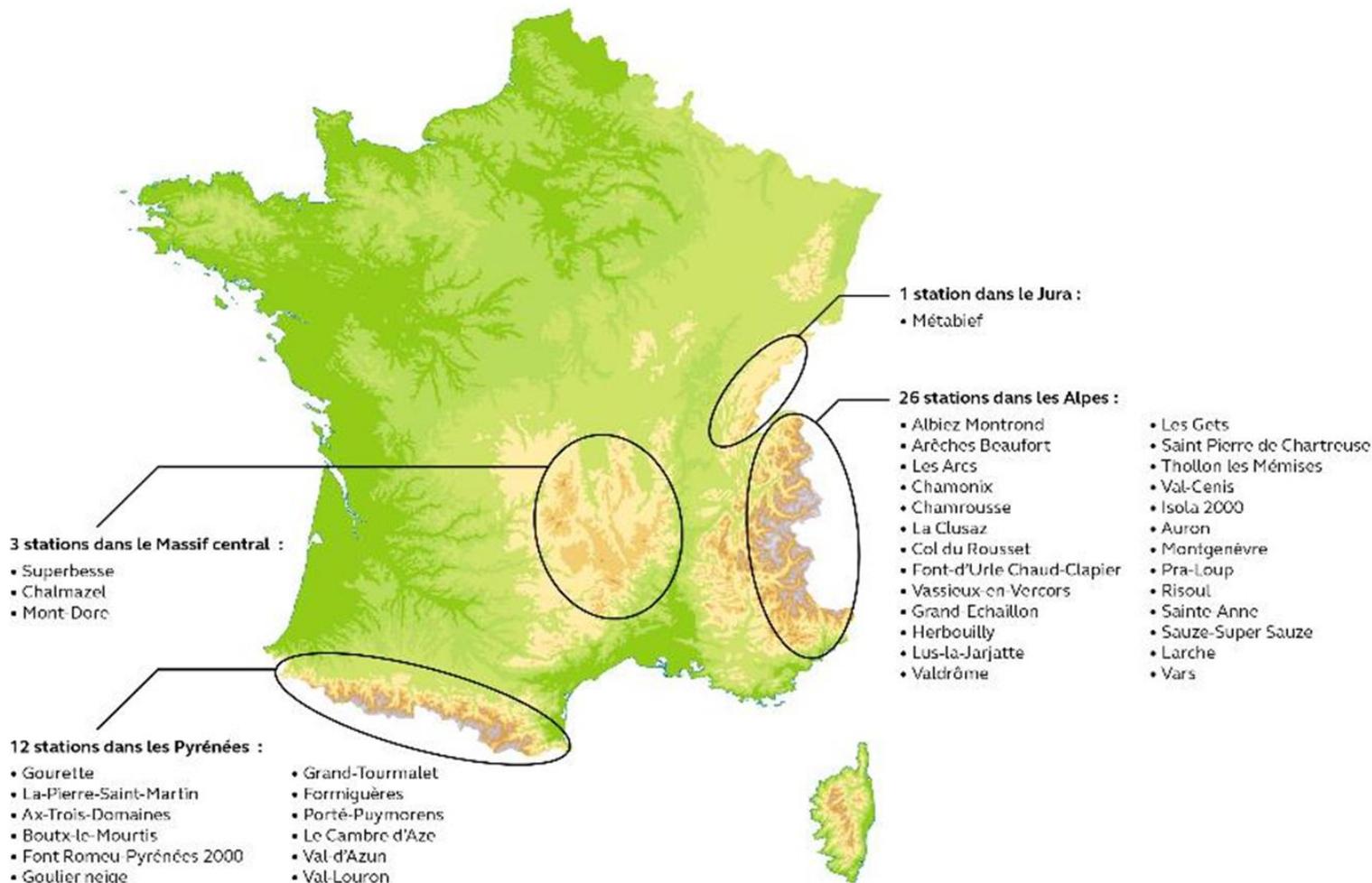


UN OBJET D'ENQUÊTE INÉDIT, UNE MÉTHODE NOVATRICE

- Une **formation inter-juridictions** associant 5 chambres régionales des comptes – Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Provence Alpes Côte d'Azur, Nouvelle-Aquitaine et Bourgogne-France-Comté – et les 1^{ère} et 2^{ème} chambres de la Cour des comptes.
- Un **échantillon très important de contrôles des comptes et de la gestion : 42 stations de montagne** contrôlées, de toutes tailles, permettant de garantir à la fois la dimension transversale et la représentativité géographique de l'enquête.
- Un **travail inédit d'agrégation et d'analyse de données géographiques, climatiques et financières sur 200 stations**, grâce à la constitution d'une nouvelle base de données *ad hoc*.
- Une **collaboration étroite avec le monde de la recherche**, en sollicitant l'appui au début de l'enquête des universitaires spécialistes du changement climatique et de l'enneigement.



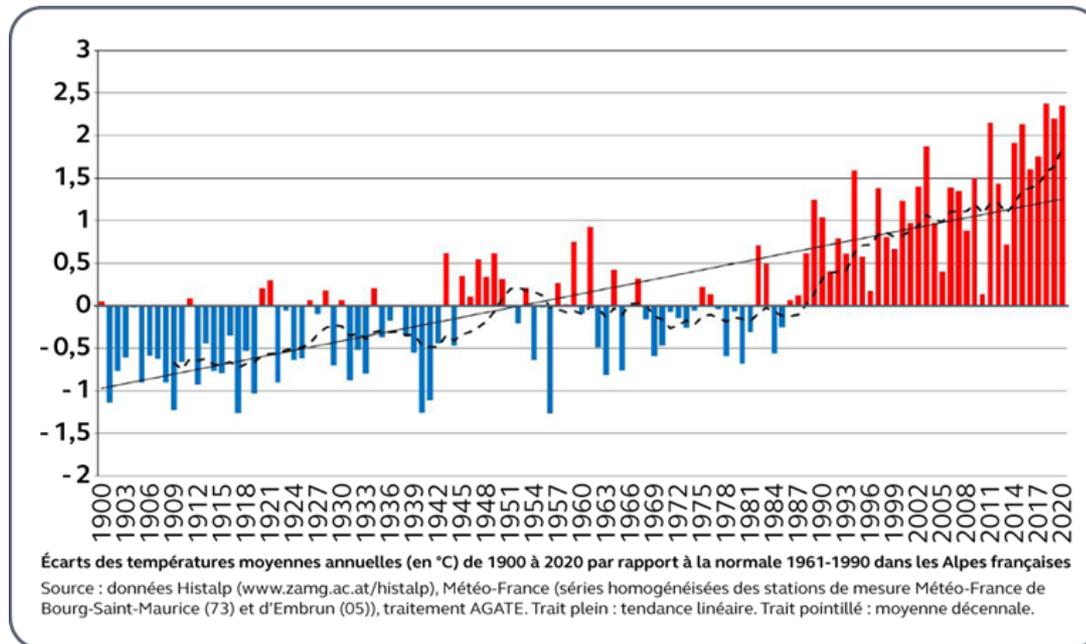
ÉCHANTILLON DES STATIONS CONTRÔLÉES PAR LES CRC





(1) LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DU SKI FRANÇAIS CONÇU DANS LES ANNÉES 1970 S'ESSOUFFLE

évolution des températures annuelles dans les Alpes françaises entre 1900 et 2020

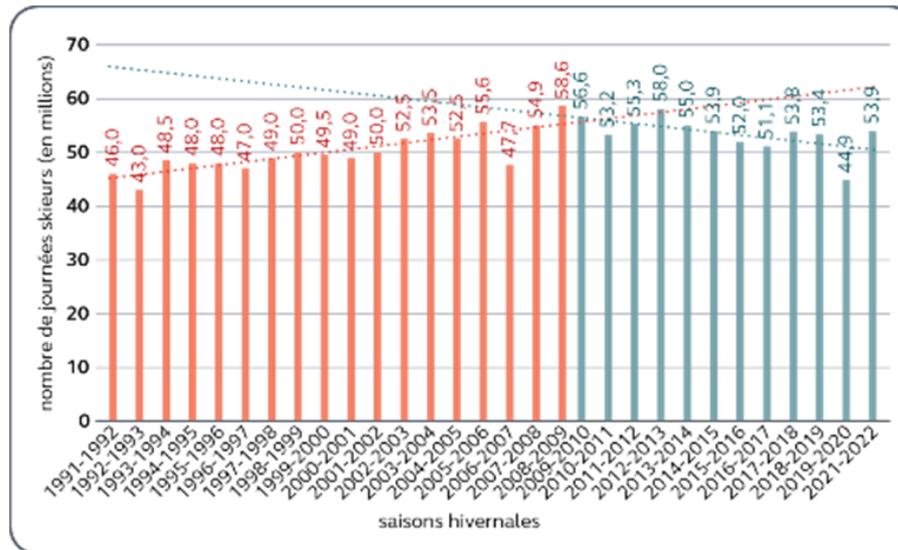


Source : juridictions financières



(1) LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DU SKI FRANÇAIS CONÇU DANS LES ANNÉES 1970 S'ESOUFFLE

Evolution du nombre de journées-skieurs en France



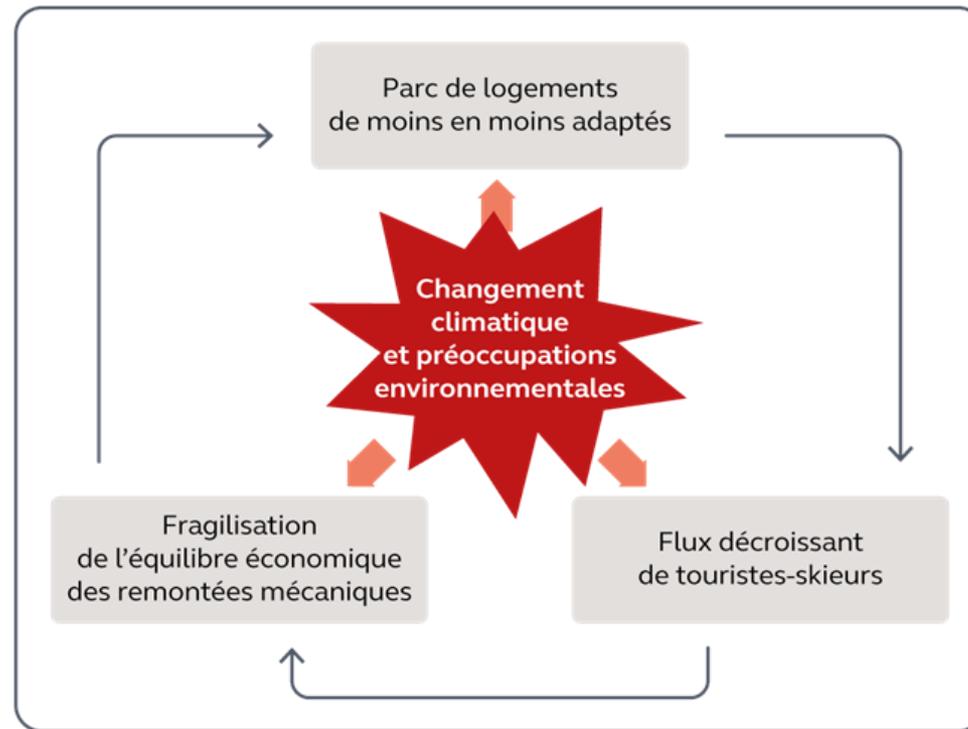
Source : juridictions financières d'après les données de domaines skiables de France (en rouge, phase de croissance, en turquoise phase de décroissance)

L'équilibre financier des remontées mécaniques et l'économie locale qui en découle ont été fragilisés, dès les années 2000, en raison d'une baisse de l'activité (lente érosion de la fréquentation des stations de ski depuis 2008-2009) et d'une inadaptation croissante de leur patrimoine immobilier.



(1) LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DU SKI FRANÇAIS CONÇU DANS LES ANNÉES 1970 S'ESOUFFLE

**altération du moteur de la croissance des stations de ski
au début du XXI^e siècle**



Source : juridictions financières



(1) LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DU SKI FRANÇAIS CONÇU DANS LES ANNÉES 1970 S'ESOUFFLE

établissement du score de vulnérabilité

$$\text{Score de vulnérabilité} = \frac{\text{Poids économique station}}{\text{Surface financière de l'autorité organisatrice}} \times \text{Risque climatique}$$

Source : juridictions financières



(1) LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DU SKI FRANÇAIS S'ESSOUFFLE

- **Des stations inégalement vulnérables au changement climatique.** Le rapport établit, grâce la création d'un *score de vulnérabilité*, une classification des stations selon le risque auxquelles elle sont exposées.
- Les cinq stations présentant le score de vulnérabilité le plus élevé sont situées dans les Alpes du Sud.

Résultats du score de vulnérabilité pour les dix stations les plus vulnérables (source: JF)

<i>Massif</i>	Région	D pt	Station de ski	Indice climatique	Indice socio-économique	Indice « finances publiques »	Score de vulnérabilité
<i>Alpes</i>	PACA	05	Molines Saint-Véran (beauregard)	3,67	5,00	1,00	18,33
<i>Alpes</i>	ARA	73	La Toussuire-St-Pancrace	3,67	5,67	1,00	20,78
<i>Alpes</i>	PACA	05	Abriès-ristolas	5,00	4,33	1,00	21,67
<i>Alpes</i>	PACA	05	Arvieux	5,00	4,33	1,00	21,67
<i>Alpes</i>	PACA	05	Ceillac	5,00	4,33	1,00	21,67

Source : juridictions financières



(1) LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DU SKI FRANÇAIS CONÇU DANS LES ANNÉES 1970 S'ESOUFFLE

résultats du score de vulnérabilité pour les dix stations les moins vulnérables (source JF)

<i>Massif</i>	<i>Region</i>	<i>Dpt</i>	<i>station de ski</i>	<i>indice climatique</i>	<i>indice socio-économique</i>	<i>indice « finances publiques »</i>	<i>score de vulnérabilité</i>
<i>Alpes</i>	ARA	73	Orelle	1,00	3,67	5,00	0,73
<i>Alpes</i>	ARA	73	Tignes	1,00	8,33	10,00	0,83
<i>Alpes</i>	ARA	73	Val thorens	1,00	9,00	10,00	0,90
<i>Alpes</i>	ARA	74	Chamonix	1,00	10,00	10,00	1,00
<i>Alpes</i>	ARA	73	Val d'Isère	1,00	7,33	7,00	1,05

***Recommandation 1.* Mettre en place un observatoire national regroupant toutes les données de vulnérabilité en montagne, accessibles à tous les acteurs locaux.**



(2) LES POLITIQUES D'ADAPTATION RESTENT EN DEÇÀ DES ENJEUX

- **Une prise en compte insuffisante des enjeux de la montagne** par l'Etat dans sa planification écologique : les mesures prévues par le PNACC2 (2018-2022) sont majoritairement peu nombreuses, et souvent peu opérationnelles.
- **Des moyens** issus du plan Avenir montagnes (PAM) **qui sont dispersés et en deçà des enjeux.**

En chiffres:

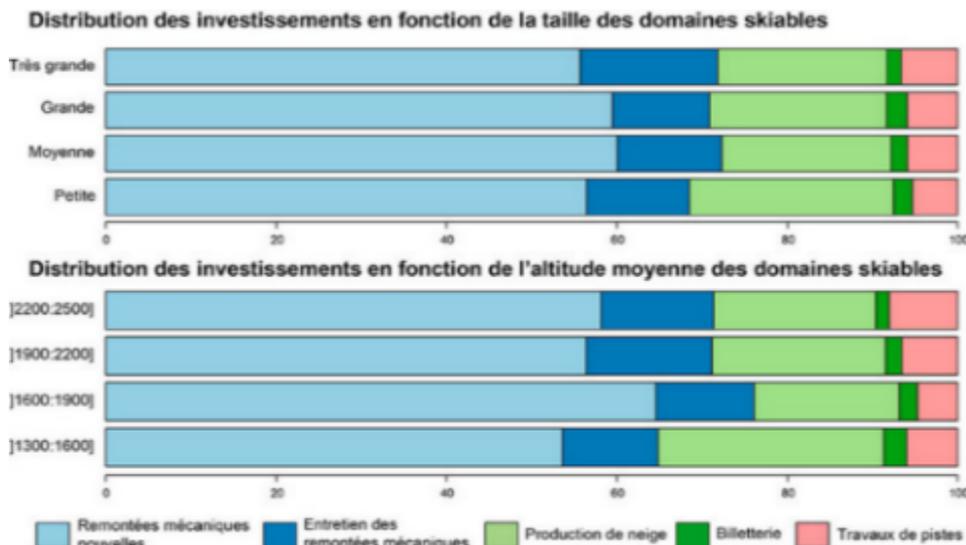
- Sur les 470 mesures présentées dans le PNACC 2, **neuf traitent directement ou indirectement la question de l'adaptation du tourisme de montagne au changement climatique** (dont 8 ne revêtent pas un caractère opérationnel avéré).
- **669 projets soutenus** par le fonds de doté par le PAM (**331 M€ sur 2 ans** – 2021 et 2022).
- Mais **la totalité des crédits du PAM est dispersée sur un trop grand nombre d'opérations** avec une priorité accordée aux projets déjà prêts dans les services, et donc potentiellement moins innovants et travaillés que les projets en cours d'élaboration actuellement.



(2) LES POLITIQUES D'ADAPTATION RESTENT EN DEÇÀ DES ENJEUX

- **Des stratégies d'adaptation qui restent focalisées sur l'économie du ski**, ce qui peut parfois conduire à de la « mal-adaptation ». Les actions **reposent essentiellement sur la production de neige**, qui représente un coût pour les stations – pesant davantage sur les stations situées à basse altitude – et qui est **contrainte par la nécessaire préservation de la ressource en eau**.

Incidences de la taille et de l'altitude des stations sur les investissements dans les stations des Alpes françaises entre 2005 et 2016

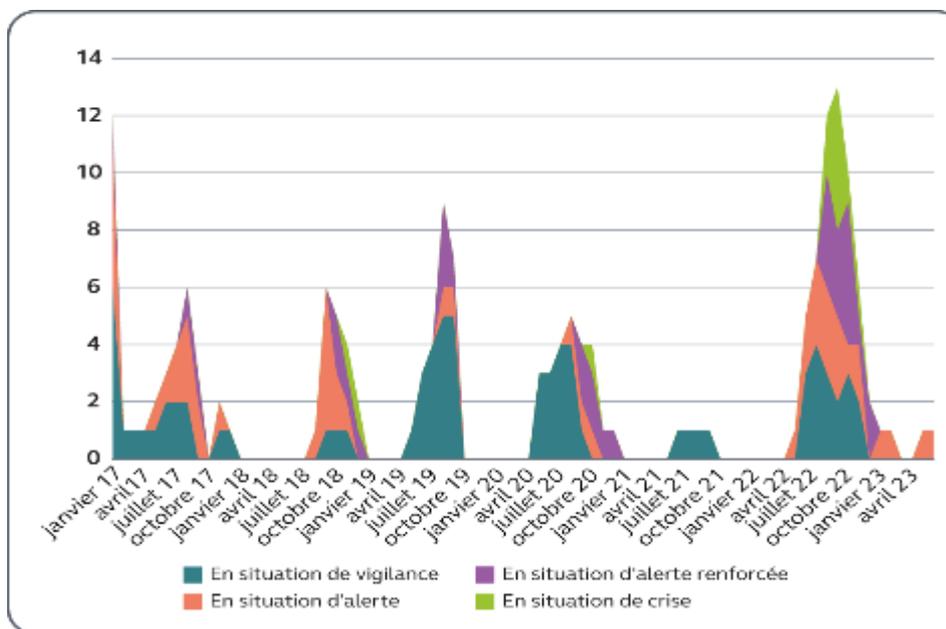


Recommandation 2. Faire évoluer le cadre normatif, afin que les autorisations de prélèvements d'eau destinées à la production de neige tiennent davantage compte des perspectives climatiques



(1) LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DU SKI FRANÇAIS CONÇU DANS LES ANNÉES 1970 S'ESOUFFLE

**évolution du nombre de départements
de l'enquête concernés par un arrêté sécheresse**



Source : juridictions financières



(2) LES POLITIQUES D'ADAPTATION RESTENT EN DEÇÀ DES ENJEUX

- **Le développement d'activités de diversification est encore limité, et il est en décalage avec les projections climatiques.**
- **Les collectivités locales sont trop peu attentives à l'équilibre financier des nouvelles activités mises en œuvre.**
- **L'absence de coordination des stratégies des acteurs locaux par les différents échelons de collectivités pose un problème de gouvernance et de pilotage.**
- Les départements et les régions se limitent trop à un rôle de financeur.
- Dans la grande majorité des stations contrôlées, les **actions de diversification sont réalisées au fil de l'eau**, en concurrence les unes avec les autres du fait de l'absence de projet territorial, et **sans concertation préalable entre acteurs publics et privés.**

Recommandation 3. Formaliser des plans d'adaptation au changement climatique, déclinant les plans de massifs prévus par la loi Climat et résilience

Recommandation 4. Conditionner tout soutien public à l'investissement dans les stations au contenu des plans d'adaptation au changement climatique



(3) LES LEVIERS POUR AMÉLIORER L'ADAPTATION DES STATIONS DE MONTAGNE AUX ÉVOLUTIONS CLIMATIQUES

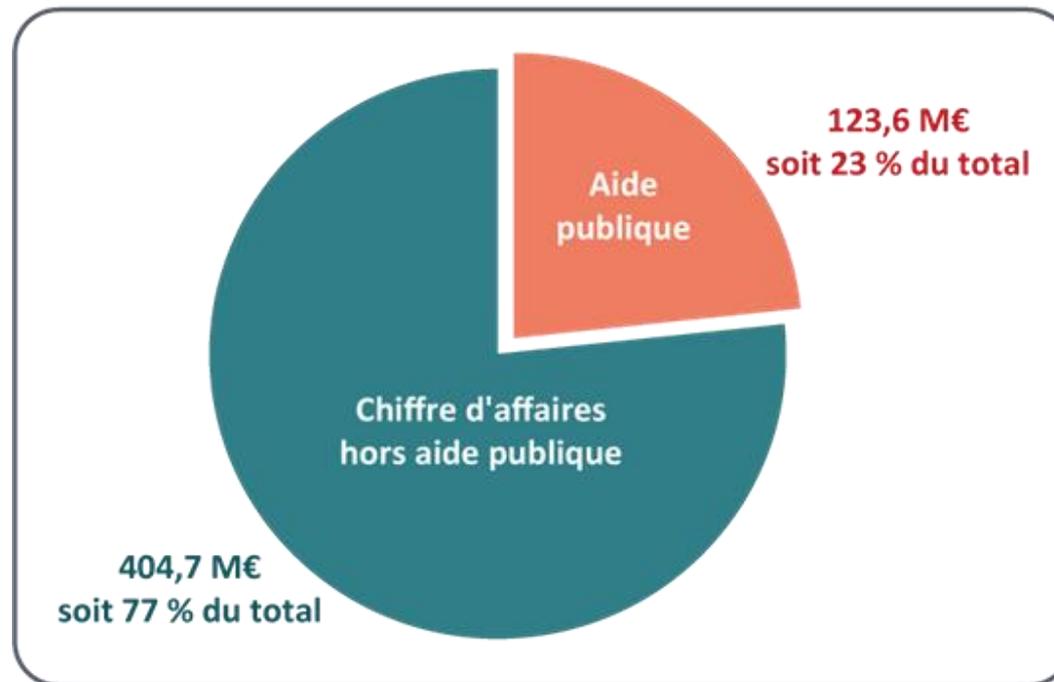
- **Le modèle français s'appuie sur le périmètre de la station de ski**, elle-même très liée à l'exploitation des remontées mécaniques.
- **Les communes**, autorités organisatrices, **détiennent donc un pouvoir important dans l'organisation des stations** mais leur gestion de cette compétence connaît des limites. Du fait d'un territoire communal trop étroit, le **mode de gouvernance ne favorise pas l'émergence d'une stratégie cohérente entre collectivités**.
- Dans la gouvernance, **la dispersion des acteurs publics** (commune, intercommunalités, département, région) est d'autant plus problématique que **les relations sont souvent déséquilibrées entre collectivités locales et les sociétés exploitantes**.

Recommandation 5. Mettre en place une gouvernance des stations ne relevant plus du seul échelon communal, mais fédérant l'ensemble des acteurs du territoire concerné autour de projets de territoires et d'une gouvernance élargie.



(3) LES LEVIERS POUR AMÉLIORER L'ADAPTATION DES STATIONS DE MONTAGNE AUX ÉVOLUTIONS CLIMATIQUES

poids de la dépense publique dans le chiffre d'affaires des stations générant moins de 15 M€ de chiffre d'affaires annuel (en M€)



Source : juridictions financières



(3) LES LEVIERS POUR AMÉLIORER L'ADAPTATION DES STATIONS DE MONTAGNE AUX ÉVOLUTIONS CLIMATIQUES

- Pour financer cette transition, l'**augmentation des tarifs des forfaits via l'augmentation de la taxe sur les remontées** et la **mise en place d'une solidarité financière entre les collectivités** pourraient être envisagées.

Recommandation 6. Mettre en place un fonds d'adaptation au changement climatique destiné à financer les actions de diversification et de déconstruction des installations obsolètes, alimenté par le produit de la taxe sur les remontées mécaniques